

Dijon, le 22/01/2022

Ivonne HERRMANN  
Professeure d'allemand  
Chargée de mission à la DRAREIC  
[ivonne.herrmann@ac-dijon.fr](mailto:ivonne.herrmann@ac-dijon.fr)  
tél. 06 66 48 77 46

à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,  
Mesdames et Messieurs les professeurs d'allemand de 4<sup>ème</sup>  
des collèges de l'académie de Dijon,  
Mesdames et Messieurs les parents des élèves concernés  
par l'échange.  
s/c de Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs  
Académiques des Services de l'Education Nationale,  
Directrices et Directeurs des Services Départementaux de  
l'Education Nationale de Côte d'Or, de la Nièvre, de Saône  
et Loire et de l'Yonne.

Objet : **programme Romain Rolland** (Programme académique d'échange individuel Bourgogne/Rhénanie-Palatinat)

**Les élèves et les parents intéressés par ce programme doivent impérativement recevoir ce courrier.**

Madame, Monsieur,

L'académie de Dijon organise pour la 19<sup>ème</sup> année un échange scolaire avec le Land de Rhénanie-Palatinat.  
Cette année, sous réserve d'un contexte sanitaire favorable, les élèves de 3<sup>ème</sup> des collèges des 4 départements de  
l'Académie de Dijon et les élèves du Land de Rhénanie-Palatinat participeront à l'échange.  
Cet échange s'adresse aux élèves intéressés par **une vraie expérience d'immersion**, désireux d'approfondir leurs  
connaissances linguistiques et intéressés par la culture des pays de langue allemande. Les élèves devront s'adapter  
à un environnement et à une culture qu'ils ne connaissent souvent que par les manuels scolaires. Ils feront preuve de  
tolérance et d'ouverture d'esprit.  
Ils devront surtout **vouloir communiquer avec les correspondants, les familles, les camarades de classe, les  
professeurs et respecter les règles de vie de la famille d'accueil ainsi que celle de l'école** qu'ils fréquenteront.  
Les élèves rédigeront leur dossier de candidature en classe de 4<sup>ème</sup> et l'échange aura lieu au 1<sup>er</sup> trimestre de la classe  
de 3<sup>ème</sup>.

**La durée de l'échange** est de quatre semaines en tout.

**Les dates** : Les jeunes allemand(e)s arriveront le **samedi 1er octobre 2022 vers 14h30** et repartiront 15 jours plus tard  
le **samedi 15 octobre 2022** du même endroit **entre 13h30 et 14h (au plus tard)**.

Les jeunes français partiront le samedi **12 novembre 2022 à 8h30 du matin** de Dijon (il faudra impérativement être  
présent dès 8h00 pour le comptage des élèves et l'installation dans les cars) et reviendront le **samedi 26 novembre  
vers 19h00** à Dijon.

**Le lieu de rencontre** : Toutes les arrivées et tous les départs se feront du même endroit : à Dijon, rue Léon Mauris,  
allée des bus.

**Le coût** du transport sera pris en charge par le rectorat de Dijon.

**Important COVID** : Dans le cadre de ce programme, l'organisme allemand exige que **tous les élèves** (allemands  
et français) soient "2G" c'est-à-dire **soient guéris récemment soit vaccinés entièrement, selon les règles en  
vigueur** au moment de l'échange physique.

Une attestation sur l'honneur, notifiant que ces conditions sanitaires sont respectées, sera demandée  
ultérieurement aux parents des candidats retenus.

**Les pièces à fournir** : Les élèves français devront détenir pendant le voyage et le séjour en Allemagne (ne pas joindre à la candidature):

- *une carte d'identité valide,*
- *une carte européenne d'assurance maladie,*
- *une attestation d'assurance,*
- *une autorisation de sortie de territoire (<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F1359>)*
- *le pass vaccinal*

Nous emmenons en moyenne 150 élèves ces dernières années, soit 3 bus. Nous espérons pouvoir emmener 150 élèves cette année encore. Malheureusement, les candidats français sont souvent plus nombreux qu'en Allemagne. Surtout les garçons français ne sont pas tous retenus, car souvent il y a peu de candidats masculins en Allemagne.

Nous souhaitons que les élèves retenus (vous en serez au courant au mois de mai) se mettent immédiatement en relation avec leurs correspondants du Land de Rhénanie-Palatinat et que cette relation se poursuive pendant les vacances. Ils pourront aussi s'envoyer des photos, permettant ainsi de se reconnaître rapidement le jour de l'arrivée des jeunes Allemand(e)s à Dijon.

**Une candidature doit être mûrement réfléchie et validée par les professeurs et chefs d'établissement.** Nous souhaiterions que les élèves retenus ne se désistent pas pour des raisons bien peu sérieuses comme cela se produit malheureusement fréquemment. **Un désistement signifie toujours une grande déception du correspondant et beaucoup de travail et gestion de cette situation pour les organisateurs des deux pays.**

**Pour candidater, il ne faut pas forcément avoir de bonnes notes en allemand, mais une motivation réelle et solide, qui se traduit par un dossier très complet, soigné et une appréciation positive.**

**Important** : Il faut penser avant l'inscription (et prévenir les personnes concernées au plus tôt)

- **aux modalités de transport** des correspondants d'élèves demi-pensionnaires : les élèves de l'Académie prendront contact avec le secrétariat de leur établissement dès qu'ils recevront l'adresse de leur correspondant afin d'obtenir une carte de transport scolaire.

**Attention** : Rarement, quelques familles rencontrent des difficultés pour faire transporter les correspondants et ce problème pourrait se poser à nouveau pour certains – merci de réfléchir à une alternative pour les deux semaines d'accueil.

- **aux repas pris à la cantine** par ces mêmes élèves : les élèves retenus prendront contact avec les services de l'intendance de leur établissement.
- **aux trajets** entre votre domicile et Dijon, à faire quatre samedis. Le co-voiturage est cependant possible si d'autres élèves du collège sont retenus et d'accord.

Le dossier doit être rempli en 4 exemplaires (en recto-verso svp ; il peut être photocopié). Il doit être complet, avec photo, et rempli de façon **très lisible**. Le respect de ces consignes augmente les chances d'être retenu.

Les dossiers devront être retournés **pour le 10 mars 2022** au plus tard à l'adresse ci-dessous :

Rectorat de Dijon  
Service des Relations Internationales  
2 G rue du général Delaborde  
BP 81 921  
21019 DIJON cedex

Je reste à votre disposition en cas de question.

Cordialement  
Ivonne Herrmann  
[ivonne.herrmann@ac-dijon.fr](mailto:ivonne.herrmann@ac-dijon.fr)  
tél.: 06 66 48 77 46